

**Atelier « renforcé » dans un lycée francilien
COMPTE-RENDU D'ATELIER**

Intitulé de l'atelier	Atelier renforcé « Objectif 2040 »
Lycée	Lycée Albert de Mun – 5 Av. Georges Clemenceau, Nogent-sur-Marne
Département	Val-de-Marne
Date	Mardi 13 décembre
Animateurs	Irène ROSSETTI, Res publica Jose Yek GONZALEZ, Res publica

PARTIE 1 : NOTE D'AMBIANCE



30 élèves



Lycée Albert de Mun - 94



Sensibilisation et identification des défis majeurs de la région et des leviers pour les relever

Le onzième atelier renforcé avec un public de lycéens s'est déroulé mardi 13 décembre 2022 de 14h à 16h, au lycée Albert de Mun, à Nogent-sur-Marne, au Val-de-Marne. 30 élèves de première y ont participé. Cet atelier a permis de réaliser les trois exercices proposés par le kit de concertation :

- Le temps de sensibilisation et d'appropriation des notions d'aménagement par le jeu « Les défis de l'Île-de-France » ;
- Le temps d'identification des défis majeurs pour l'avenir de l'Île-de-France ;
- Le temps de prospective à travers la recherche de leviers et de pistes d'action pour relever les défis préidentifiés.

Pendant la première partie de l'atelier, les participants, répartis en quatre groupes, ont réalisé des fresques à travers le jeu « Les défis de l'Île-de-France ». Ils étaient accompagnés à chaque table par une facilitatrice. Les élèves se sont appuyés sur l'outil d'animation et sur le facilitateur pour bien saisir les sujets traités.

A partir de leur fresque, les participants, répartis dans les mêmes groupes, ont collectivement identifié trois défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la Région. Dans une logique de prospective, ils ont ensuite imaginé des pistes d'action pour relever leurs trois défis. A la fin de l'exercice en sous-groupes, chaque groupe a présenté sa fresque, ses défis et ses pistes d'action.

PARTIE 2 : PRINCIPALES IDEES ISSUES DE L'ATELIER

I. LES DEFIS MAJEURS POUR L'AMENAGEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE A L'HORIZON 2040

A partir de l'exercice de sensibilisation, les participants, répartis en quatre groupes, ont collectivement identifié les défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la région. Certains défis ont été priorisés par plusieurs groupes :

- La perte de sols agricoles (x2) ;
- La pollution (x2) ;
- Le dérèglement climatique ;
- La consommation d'énergies fossiles ;
- La dépendance à la voiture ;
- La construction ;
- La gestion des déchets ;
- Les inégalités territoriales ;
- Les mobilités ;
- La préservation de l'environnement.

Ces défis rejoignent les défis A, B, C, F et G identifiés par la Région.

Défis identifiés par les participants	Défis identifiés par la Région
La perte de sols agricoles	A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
La construction	
La préservation de l'environnement	
Les mobilités	F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
La pollution	B. Lutter contre les émissions de CO2
La consommation d'énergies fossiles	
La dépendance à la voiture	
La gestion des déchets	
Le dérèglement climatique	G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

Les inégalités territoriales	C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité

II. LES PISTES D' ACTIONS POUR RELEVER LES DEFIS PREIDENTIFIES

Les participants ont identifié les pistes d'actions suivantes pour relever les défis préidentifiés :

- **Sur le défi de la perte de sols agricoles :**
 - Créer des fermes urbaines ;
 - Réduire l'étalement urbain ;
 - Réorganiser les villes ;
 - Installer des jardins partagés ;
 - Créer plus de parcs naturels.

- **Sur les défis de la pollution, la consommation d'énergies fossiles, et la dépendance à la voiture :**
 - Augmenter l'utilisation d'énergies renouvelables (solaire et éolien) ;
 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant les trajets en voiture ;
 - Appliquer une taxe environnementale contre les grands pollueurs ;
 - Réduire l'utilisation du charbon ;
 - Sensibiliser à la consommation modérée d'énergie ;
 - Limiter les déplacements en voiture.

- **Sur le défi de la construction :**
 - Renforcer les normes de construction pour les logements ;
 - Construire des logements plus isolés et moins énergivores.

- **Sur le défi de la préservation de l'environnement :**
 - Créer plus d'espaces verts ;
 - Limiter l'étalement urbain.

- **Sur le défi de la gestion des déchets :**
 - Utiliser des matériaux recyclables dans le BTP ;
 - Sensibiliser la population sur le tri des déchets ;
 - Éviter la surconsommation ;
 - Mieux gérer les déchets nucléaires (de l'énergie nucléaire).

- **Sur le défi du dérèglement climatique :**
 - Changer de mode de consommation, en priorisant la décroissance ;
 - Favoriser les énergies renouvelables.

- **Sur le défi des mobilités :**

- Augmenter l'offre des transports en commun ;
 - Rendre plus accessible l'accès aux voitures électriques ;
 - Installer des bornes de recharge électrique sur les voies principales.
-
- **Sur le défi des inégalités territoriales :**
 - Créer plus de logements sociaux ;
 - Développer les infrastructures de transport en commun en zones éloignées des centres urbains.



